

Centre Hospitalier de Dinan
EHPAD Maurice PEIGNE

Tarifs des Prestations (Réf. : Arrêté du Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor en date 01/04/2021)

Tarifs 2021 Résidents + de 60 ans à compter du 01 avril 2021		GIR 1 - 2	GIR 3 - 4	GIR 5 - 6
DEPENDANCE		20,03 €	12,71 €	5,39 €
HEBERGEMENT		62,14 €	62,14 €	62,14 €
APA*	Dépt 22	14,64 €	7,32 €	-
	Autres départements	14,64 €	7,32 €	
A la charge du résident	Dépt 22			
	Prix de journée	67,53 €		
	Mois de 31 jours	2 093,43 €		
	Autres départements			
	Prix de journée	82,17 €	74,85 €	67,53 €
	Mois de 31 jours	2 547,27 €	2 320,35 €	2 093,43 €

Pour les résidents originaires du département des Côtes d'Armor, l'APA est versée par dotation globale à l'établissement et déduite de la facture. Il n'y a pas de dossier APA à constituer,

Pour les résidents originaires des autres départements : Le résident doit constituer un dossier APA auprès du Conseil Départemental de son domicile de secours afin de pouvoir bénéficier de l'APA.

*** Selon les Conseils Départementaux, l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) est versée soit au résident soit à l'établissement.**

Tarifs 2021 Résidents - de 60 ans à compter du 01 avril 2021	HEBERGEMENT
HEBERGEMENT	74,72 €
A la charge du résident (mois de 31 jours)	2 316,32 €

N.B. : Des modalités particulières de facturation sont applicables pour les absences en cas d'hospitalisations ou de convenances personnelles.

Pour tous renseignements concernant votre facturation vous pouvez vous adresser au :

Service Gestion Hébergement - LES MALORINES
Téléphone : 02 96 85 72 10 et 02 96 85 79 19
Tous les jours de la semaine de 9h00 à 16h00
Ouverture au public sur rendez-vous